

2. Piloter un projet de CAA : méthodologie, ressources et partenaires

Cette formation s'adresse aux professionnels souhaitant structurer et piloter efficacement des projets de Communication Alternative et Améliorée (CAA) dans leur environnement de travail. Elle permet de comprendre les enjeux de la mise en œuvre de la CAA au niveau individuel ou institutionnel, d'identifier les ressources mobilisables, d'intégrer les obligations réglementaires, et de penser le financement du projet.

À travers des apports ciblés, des études de cas, des outils de planification et des temps de co-construction, les participants acquièrent les repères nécessaires pour initier un projet de CAA réaliste, éthique et soutenable dans leur contexte professionnel.

A l'issue de la formation, les participants seront en capacité d'agir comme pilotes de projet en CAA au sein de leur structure.

Ils pourront jouer un rôle moteur dans la conception, le déploiement et la diffusion d'actions de communication inclusive, en mobilisant les bons outils, les bons partenaires, et les bons leviers.

L'ensemble de la formation est construit dans le respect des exigences du Référentiel National Qualité (Qualiopi), en assurant une adaptation aux besoins des bénéficiaires, une articulation claire entre les objectifs visés et les moyens pédagogiques mobilisés, ainsi qu'un processus d'évaluation progressive des acquis.

Une attestation de formation sera remise en fin de formation.

Durée: 3.50 heures (0.50 jours)

Profils des apprenants

- Membres d'équipes pluridisciplinaires impliqués dans des démarches inclusives ou d'accessibilité
- Professionnels du médico-social, de l'éducation ou de la santé impliqués dans des démarches de projet individualisé ou institutionnel (coordinateurs, référents, chefs de service, cadres intermédiaires, etc.)
- Professionnels ou techniciens accompagnant la mise en œuvre d'aides techniques à la communication
- Orthophonistes, ergothérapeutes, éducateurs spécialisés ou tout professionnel travaillant en lien avec la communication des personnes en situation de handicap
- Responsables de structures ou porteurs de projet souhaitant intégrer la CAA à l'échelle d'un établissement ou d'un territoire

Prérequis

- Aucun

Accessibilité et délais d'accès

INCLUTEC | 11 Place Chevert VERDUN 55100 | Numéro SIRET : 90838616200014 |
Numéro de déclaration d'activité : 44550057855 (auprès du préfet de région de : Grand Est)
Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.

Chaque demande fait l'objet d'une phase d'étude personnalisée par notre équipe pédagogique.

Grâce à notre formulaire d'auto-évaluation, nous diagnostiquons précisément où vous en êtes dans la mise en place de la CAA, identifions vos besoins, vos ressources et vos attentes.

Nous formalisons ensuite un projet adapté à vos besoins, intégrant :

- Le programme de formation adapté à votre situation (formation ponctuelle ou projet global de déploiement de la CAA),
- Un planning prévisionnel,
- Et le devis correspondant.

☐ Le délai d'accès varie généralement entre 3 et 6 semaines, impliquant :

- la réception de la liste des apprenants et des informations logistiques
- la préparation des conventions,
- l'envoi des convocations,
- la mise à disposition des accès à l'espace apprenant individuel,
- ainsi que la réalisation de l'évaluation d'auto-positionnement,

⌘ Nos formations peuvent également être adaptées aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap, afin de garantir un accès et un apprentissage pour tous.

6 semaines

Qualité et indicateurs de résultats

Taux de satisfaction des apprenants, nombre d'apprenants, taux et causes des abandons

Objectifs pédagogiques

- Expliquer les enjeux de la mise en place d'un projet de CAA en s'appuyant sur des exemples concrets.
- Identifier les différentes approches existantes en CAA et associer les ressources adaptées à chaque contexte
- Décrire les critères différenciateurs des aides techniques numériques (logiciels et matériels) et citer les obligations réglementaires en vigueur.
- Distinguer les principales sources de financement (publiques et privées) pour un projet institutionnel ou individuel de CAA.
- Initier un projet de CAA en s'appuyant sur des indicateurs pertinents.

Contenu de la formation

- Module 1 - 1h30
 - Les enjeux de la CAA
 - Les différentes approches en CAA et les ressources à associer (transdisciplinarité)
- Module 2 - 1h15
 - Les aides techniques numériques en CAA
- Module 3 - 45 min
 - Les financements publics et privés pour un projet institutionnel ou individuel de CAA
 - Les indicateurs de suivi de projet de CAA

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

✿ Karine TOCK

Responsable Administrative et commerciale

Référente handicap - Responsable pédagogique

karine.tock@inclutec.fr

INCLUTEC

11 Place Chevert

55100 VERDUN

Email : hello@inclutec.fr

Tel : +33392250325



📧 Réclamation ou signalement
hello@inclutec.fr

Moyens pédagogiques et techniques

- Vidéoprojection
- Un document de synthèse (pdf) sera remis aux participants en fin de formation.
- Supports ressources mis à disposition

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Questionnaires d'évaluation après chaque fin de module
- Echange apprenants/formateurs avec des temps de parole et des questions/réponses fréquentes pour assurer le dynamisme des interventions et consolider les apprentissages.